

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1600 du Dimanche 6 Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



SUITE AUX DERNIERS INCENDIES À JIJEL



**ROUTES ET INFRASTRUCTURES
LES OPÉRATIONS DE DÉBLAIEMENT
ET DE REMISE EN ÉTAT SE POURSUIVENT**

P. 6

SÉLECTION NATIONALE DE FOOTBALL "A"



**BRAHIM HEMDANI SUCCÈDE
À PETKOVIC**

P. 15

SANTÉ - MAGAZINE



**PYROMANIE
QUAND L'ATTRACTION POUR LE FEU
DEVIENT UN TROUBLE PSYCHIATRIQUE**

P. 13

APRÈS LES DÉCISIONS DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

DROGUE, CRIMINALITÉ ORGANISÉE :

L'ALGÉRIE CHANGE DE BRAQUET

Le signal donné mercredi dernier est sans ambiguïté.
Face à la progression des réseaux de trafic de drogue
et à la sophistication croissante de la criminalité
organisée, l'Algérie entend franchir
un nouveau palier.

Pp. 3.4 et 5

NARCOTRAFIC

**UN RÉSEAU INTERNATIONAL
DE COCAÏNE DÉMANTELÉ À ORAN**



LE SAVIEZ-VOUS ?

UNE NOUVELLE FORMULE D'ÉPARGNE À RÉMUNÉRATION PROGRESSIVE

CNEP-BANQUE LANCE "EPARGNE PROGRESS"

La CNEP-Banque a annoncé, jeudi dernier, le lancement d'une nouvelle formule d'épargne destinée aux particuliers, baptisée "Epargne Progress", permettant de rémunérer les dépôts tout en maintenant la disponibilité des fonds.

Selon un communiqué de la banque, cette formule repose sur un mécanisme de rémunération progressive, avec un taux d'intérêt évoluant en fonction du niveau d'épargne atteint, conformément au barème en vigueur.

Les intérêts générés sont calculés et versés trimestriellement, précise la même source.

La nouvelle offre est également assortie de plusieurs services destinés à faciliter

l'accès et la gestion de l'épargne, notamment une carte d'épargne utilisable sur le Réseau monétique interbancaire (RMI), ainsi qu'un accès au service E-Banking permettant au titulaire de consulter et de gérer son compte à distance.

"Epargne Progress" comprend, en outre, une assurance prévoyance souscrite en pack, offrant au client une couverture complémentaire dans le cadre de cette formule.

A travers cette nouvelle offre, la CNEP-Banque entend ainsi proposer aux particuliers une solution combinant rémunération progressive, disponibilité des fonds, services bancaires à distance et couverture prévoyance.



TIZI-OUZOU FINALISATION À 98 % DE L'OPÉRATION DE RECENSEMENT DES AGRICULTEURS SINISTRÉS LORS DES DERNIERS INCENDIES

L'opération de recensement des agriculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou, victimes des derniers incendies, est finalisée à 98 %, a-t-on appris vendredi dernier auprès de la Direction des services agricoles (DSA). A ce sujet, M. Nadir Boussa, directeur des services agricoles par intérim, a indiqué qu'environ 98 % des sinistrés du secteur agricole ont été recensés et validés à ce jour. Il a toutefois précisé qu'aucun chiffre définitif n'est encore arrêté, puisqu'il reste, pour clôturer l'opération, les retardataires qui continuent à se présenter à la DSA et les propriétaires résidant dans d'autres wilayas.

Les dégâts recensés touchent plusieurs filières, a-t-il dit, citant l'arboriculture (oliviers, figuiers et autres espèces), l'apiculture, ainsi que l'élevage bovin, ovin et caprin et l'aviculture.

Des infrastructures ont également été endommagées ou détruites, dont des étables, poulaillers, hangars de stockage de foin et de matériel agricole, a-t-on précisé de même source. La DSA invite les retardataires à se rapprocher sans tarder de ses services pour être listés et bénéficier de la prise en charge des dommages.

SENSIBILISATION FORTE AFFLUENCE AUX PORTES OUVERTES SUR LA RATIONALISATION DE L'ÉLECTRICITÉ À MASCARA

Les portes ouvertes sur la rationalisation de la consommation d'électricité, organisées, jeudi dernier, à la recette principale d'Algérie Poste, au centre-ville de Mascara, ont enregistré une forte affluence. Initiée par la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sonelgaz, en coordination avec Algérie Poste, la manifestation a permis aux usagers de s'informer sur les bonnes pratiques pour réduire leur consommation et préserver le réseau durant les périodes de pointe. Des cadres de Sonelgaz ont animé des rencontres de proximité et présenté des supports de sensibilisation, notamment sur l'utilisation économique des climatiseurs lors des fortes chaleurs. Selon la chargée de l'information de Sonelgaz, Latifa Abdelouahab, des actions similaires seront organisées prochainement dans les principales recettes postales des 16 daïras de la wilaya.

INSTALLATION DU NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RADIO NATIONALE

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, et le conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Saïd, ont procédé, jeudi dernier, à l'installation du nouveau Directeur général (DG) de l'Etablissement public de radiodiffusion sonore, M. Hicham Allali, en remplacement de M. Adel Salakdji.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des Directeurs généraux des établissements publics du secteur de l'information et de la communication, ainsi que des cadres de la Radio nationale.

Le nouveau DG de la Radio nationale avait auparavant occupé plusieurs postes de responsabilité dans le domaine de l'information et de la communication.



CONFÉRENCE MONDIALE DES JEUNES PARLEMENTAIRES DE L'UIP LES ALGÉRIENS PORTENT LEURS MESSAGES À SAMARCANDE

Lors de la 12e Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP), inaugurée vendredi dernier à Samarcande, en Ouzbékistan, le Conseil de la Nation, représenté par des jeunes parlementaire, a mis en avant, la nécessité de faire respecter le droit international des droits de l'Homme et le droit international humanitaire sans sélectivité, tout en défendant une approche globale des crises, a indiqué un communiqué du Conseil.

A cet égard, et intervenant lors d'une session consacrée à la préservation des droits des jeunes en temps de crise, le président du groupe parlementaire du Front El Moustakbal au Conseil de la Nation, Issam Nechma, a estimé qu'il était impossible de parler de dignité «sans évoquer la souffrance des jeunes palestiniens, notamment à Gaza». Il a dénoncé le ciblage des jeunes en période de conflit, qualifié de «tendance criminelle étudiée», estimant que cette pratique vise notamment à entraver leur capacité à participer à la construction de la paix et à compromettre leur avenir. L'intervention algérienne a également porté sur la situation au Sahel. M. Nechma a souligné que la paix dans cette région nécessite une approche combinant coopération sécuritaire et processus global de règlement des conflits. Il a réaffirmé que l'Algérie, sous



la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, demeure engagée dans la défense des causes justes, notamment les causes palestinienne et sahraouie. La participation algérienne s'est également distinguée sur la question des changements climatiques. Youcef Boukoucha a présenté l'approche algérienne en matière de protection de l'environnement. Il a rappelé que cette protection est consacrée par la Constitution algérienne adoptée le 1er novembre 2020, à travers l'intégration des considérations environnementales dans le développement économique, ainsi que des dispositions relatives à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles au profit des générations futures. Cet important événement réunit des jeunes parlementaires issus de plus de 53 Parlements membres de l'organisation. La cérémonie d'ouverture a été

présidée par le président de la République d'Ouzbékistan, M. Shavkat Mirziyoyev, en présence notamment de la présidente de l'UIP, Tulia Ackson, de la présidente du Sénat d'Ouzbékistan, Tanzila Narbaeva, et de la secrétaire générale de l'UIP, Anda Filip.

Les travaux portent sur plusieurs enjeux liés à la jeunesse, notamment la protection des droits des jeunes en temps de conflit et de crise, les droits numériques, la résilience face aux changements climatiques, la participation parlementaire à la réalisation des Objectifs de développement durable, ainsi que les droits économiques et politiques des jeunes et leur accès à l'emploi. La délégation algérienne à cette rencontre est composée de représentants des deux chambres du Parlement. Celle de l'Assemblée populaire nationale comprend les députés Tarioulet Habiba, Belamouri Mohamed El Amin, Hamza Amrane et El-Aichi M'hamed, qui prennent part aux différentes sessions et aux travaux de la conférence. Au-delà des échanges d'expériences, cette participation permet à la délégation algérienne de présenter les initiatives nationales destinées à renforcer la place des jeunes dans la vie politique et parlementaire et à promouvoir leur autonomisation. **Abir Menasria**

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.

Djaffar Chilaab
Abir Menasria
Zineb Bouzid

Siège d'activité - ALGER 16

5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :

L'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45

E-mail : agence.regie@anep.com.dz
020 05 13 77
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION

Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

APRÈS LES DÉCISIONS DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

DROGUE, CRIMINALITÉ ORGANISÉE : L'ALGÉRIE CHANGE DE BRAQUET



Création d'un organe sécuritaire spécialisé, transformation d'une caserne de l'ANP à Tanezrouft en prison de haute sécurité, ciblage des réseaux de financement et de commandement : les décisions prises mercredi dernier par le Haut Conseil de sécurité traduisent un durcissement de la stratégie algérienne face au narcotrafic. Quelques jours après cette réunion, le message apparaît clairement : il ne s'agit plus seulement de saisir les cargaisons et d'arrêter les exécutants, mais de s'attaquer à l'architecture même des organisations criminelles.

Le signal donné mercredi dernier est sans ambiguïté. Face à la progression des réseaux de trafic de drogue et à la sophistication croissante de la criminalité organisée, l'Algérie entend franchir un nouveau palier.

Réuni sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Haut Conseil de sécurité a consacré une partie importante de ses travaux à la lutte contre les stupéfiants, avec des décisions qui dépassent le cadre des opérations classiques de saisie et d'interpellation.

Quelques jours après cette réunion, l'enjeu n'est donc plus seulement de mesurer la portée immédiate des annonces, mais de comprendre le changement de méthode qui se dessine. Deux décisions retiennent particulièrement l'attention : la création d'un organe sécuritaire spécialisé dans la lutte contre la drogue et la transformation d'une caserne de l'Armée nationale populaire située dans le grand Sahara, à Tanezrouft, en prison de haute sécurité destinée aux barons de la drogue et aux trafiquants.

À travers ces mesures, le narcotrafic est désormais appréhendé comme un phénomène qui dépasse largement le simple commerce illégal de stupéfiants. Il est considéré dans sa dimension criminelle, transfrontalière, financière et sécuritaire, avec des réseaux capables de mobiliser des moyens importants, de franchir les frontières et d'utiliser des

technologies nouvelles.

DE LA SAISIE AU DÉMANTÈLEMENT

Pendant longtemps, la lutte contre le trafic de drogue a principalement reposé sur la surveillance des frontières, les opérations de saisie, l'arrestation des transporteurs et le démantèlement des cellules actives sur le terrain. Ces actions demeurent indispensables. Mais l'évolution des réseaux criminels impose désormais de remonter plus haut dans la chaîne.

C'est précisément sur ce changement de perspective que s'accordent les experts cités par l'APS.

Pour Ahmed Mizab, expert en questions sécuritaires, les nouvelles décisions marquent une « étape décisive » dans le processus engagé par l'Algérie. Selon lui, il s'agit désormais de passer d'une réponse sécuritaire traditionnelle à une confrontation plus systématique avec les réseaux de criminalité organisée transfrontalière.

L'objectif n'est donc plus uniquement de récupérer une cargaison ou d'arrêter celui qui la transporte. Il consiste à identifier ceux qui financent, organisent, coordonnent et contrôlent les opérations.

Cette évolution est essentielle. Dans les grandes organisations criminelles, le trafiquant interpellé à la frontière ou dans une ville n'est souvent qu'un maillon

d'une chaîne beaucoup plus vaste. Derrière lui se trouvent des commanditaires, des financiers, des intermédiaires, des transporteurs et des distributeurs.

C'est cette chaîne que le nouveau dispositif entend davantage cibler.

UNE STRUCTURE SPÉCIALISÉE POUR UNE MENACE QUI CHANGE

La création d'un organe sécuritaire spécialisé constitue l'un des principaux enseignements de la réunion de mercredi dernier.

Le choix d'une structure dédiée traduit une volonté de renforcer la coordination et de développer une expertise spécifique face à un phénomène devenu de plus en plus complexe. Les organisations criminelles ne fonctionnent plus de manière artisanale. Elles disposent de réseaux de financement, de circuits d'approvisionnement et de capacités logistiques qui peuvent s'étendre bien au-delà du territoire national.

Pour Ahmed Mizab, cette spécialisation doit permettre de mieux coordonner les efforts et de conduire des opérations préventives plus précises.

L'enjeu est aussi celui du renseignement. Pour frapper efficacement un réseau, il faut connaître ses itinéraires, ses modes de financement, ses relais, ses fournisseurs et ses structures de commandement. La lutte contre le narcotrafic devient ainsi une bataille de renseignement

autant qu'une bataille opérationnelle. Cette logique explique la volonté affichée de ne plus se contenter de neutraliser les exécutants.

TANEZROUFT, LE CHOIX D'UN SYMBOLE FORT

L'autre décision annoncée mercredi dernier frappe par sa portée symbolique et sécuritaire : une caserne de l'ANP située dans le grand Sahara, à Tanezrouft, doit être transformée en prison de haute sécurité pour accueillir les barons de la drogue et les trafiquants.

Le choix de cette région n'est évidemment pas anodin dans la logique présentée par les responsables et les experts. L'éloignement géographique et les conditions particulières de cette zone doivent contribuer à renforcer l'isolement des détenus considérés comme les plus dangereux.

Mais au-delà de la dimension pénitentiaire, la mesure vise surtout à empêcher les chefs des organisations criminelles de continuer à exercer leur influence depuis leur lieu de détention.

C'est précisément l'un des arguments avancés par Ahmed Mizab. Pour lui, une telle structure répond à une nécessité : empêcher les chefs de réseau de communiquer ou de continuer à diriger leurs organisations une fois placés derrière les barreaux.

suite en page 4

APRÈS LES DÉCISIONS DU HAUT CONSEIL DE SÉCURITÉ

suite de la page 3

La prison devient ainsi un élément du dispositif de démantèlement des réseaux.

L'objectif recherché est clair : couper les centres de commandement de leurs relais extérieurs et empêcher qu'une organisation criminelle continue à fonctionner malgré l'arrestation de ses principaux responsables.

« FRAPPER LA TÊTE » DES RÉSEAUX

Cette nouvelle orientation revient, en quelque sorte, à changer de cible.

Le narcotrafic ne se limite pas aux individus visibles sur le terrain. Il repose sur une architecture faite de financements, d'approvisionnements, de communications et de distribution. Arrêter un transporteur peut neutraliser une opération ; démanteler la structure qui organise plusieurs opérations peut, en revanche, affaiblir durablement le réseau.

C'est cette logique qui ressort des interventions des experts.

Le professeur Idriss Attia évoque une « transformation stratégique » dans la manière de traiter les crimes liés au trafic de drogue. Selon lui, l'approche évolue d'une logique fondée principalement sur la réaction et la poursuite des trafiquants vers une conception plus large des « frontières sécurisées », particulièrement importante dans un environnement régional marqué par les tensions et les activités de groupes criminels transfrontaliers.

La frontière n'est donc plus seulement une ligne à surveiller. Elle devient un espace à sécuriser dans toutes ses dimensions : humaine, territoriale, technologique, financière et criminelle.

LE SAHEL, ARRIÈRE-PLAN DE LA NOUVELLE STRATÉGIE

Cette évolution intervient dans un contexte régional particulièrement sensible.

L'espace sahélien est traversé par différentes formes de trafics et de criminalité transfrontalière. Les réseaux criminels peuvent profiter de l'immensité des territoires, de la longueur des frontières et de la difficulté de contrôler certains espaces pour développer leurs activités.

Pour l'Algérie, la sécurisation de son vaste territoire méridional constitue donc un enjeu majeur.

La lutte contre la drogue ne peut, dans ce contexte, être dissociée de la surveillance des frontières et du renseignement. Les moyens utilisés par les organisations criminelles évoluent eux aussi. L'avocat Nadjib Bitam relève notamment le recours à des moyens sophistiqués, comme les drones, pour faciliter certaines opérations.

La réponse doit donc suivre cette évolution technologique.

La criminalité organisée cherche à contourner les dispositifs de contrôle ; les services chargés de la combattre doivent, à leur tour, améliorer leurs moyens d'anticipation, de détection et d'intervention.

TARIR LES CIRCUITS FINANCIERS

Autre dimension centrale de la nouvelle approche : l'argent.

Un réseau criminel ne peut fonctionner sans financement. Derrière chaque opération de trafic se trouvent des ressources permettant l'achat des produits, leur transport, leur stockage, leur distribution et la rémunération des différents intervenants.

C'est pourquoi les experts insistent sur la nécessité de s'attaquer aux circuits financiers.

Bouhania Goui estime que les décisions du Haut Conseil de sécurité s'inscrivent dans une stratégie globale destinée à endiguer la criminalité orga-



nisée liée au trafic de drogue. L'approche, selon lui, combine les dimensions organisationnelle, procédurale et logistique.

Nabila Benyahia insiste également sur cette rupture avec une vision du trafic comme simple infraction isolée. La lutte doit, selon elle, porter sur l'ensemble de la chaîne : sources de financement, bailleurs, intermédiaires, transporteurs et distributeurs.

Autrement dit, il faut priver le réseau de ses ressources autant que de ses hommes.

UN MESSAGE AUX BARONS, MAIS AUSSI AUX RÉSEAUX TRANSFRONTALIERS

Les décisions de mercredi dernier comportent également une forte dimension dissuasive.

La création d'une prison de haute sécurité spécialement destinée aux barons de la drogue et la volonté de renforcer la lutte spécialisée constituent un message adressé aux organisations criminelles opérant sur le territoire national ou depuis l'étranger.

Le message est d'autant plus important que les réseaux de narcotrafic ne connaissent pas les mêmes frontières que les Etats. Leurs activités peuvent être organisées dans un pays, financées depuis un autre et exécutées sur un troisième territoire.

La réponse, elle aussi, doit donc être structurée pour dépasser le simple cadre local.

Pour Bouhania Goui, les décisions du Haut Conseil de sécurité adressent ainsi un « message de dissuasion clair et ferme » aux acteurs impliqués dans ces activités aux niveaux régional et international. L'objectif est de montrer que le territoire national ne doit pas devenir un espace de transit ou d'implantation pour les réseaux criminels.

LA PEINE DE MORT, AUTRE SIGNAL DE DURCISSEMENT

La réunion de mercredi dernier n'a pas porté uniquement sur la drogue.

Le Haut Conseil de sécurité a également abordé les incendies enregistrés dans plusieurs régions du centre et de l'est du pays. Un exposé a été présenté sur l'avancement des investigations sécuritaires et scientifiques menées par la Gendarmerie et la Sûreté nationales.

Les conclusions de ces investigations doivent être annoncées lors d'une réunion conjointe.

Dans ce dossier, le Haut Conseil de sécurité a insisté sur la nécessité d'activer l'application de la peine de mort pour ce type de crimes.

Cette décision s'inscrit dans un contexte de durcissement plus général du discours sécuritaire et pénal face aux actes considérés comme particulièrement graves.

Il appartiendra toutefois aux investigations et, le cas échéant, aux procédures judiciaires d'établir les responsabilités et la qualification exacte des faits.

UNE APPROCHE QUI SE VEUT PLUS GLOBALE

Au-delà de chaque mesure prise séparément, c'est la cohérence de l'ensemble qui mérite d'être soulignée.

Un organe spécialisé pour améliorer la coordination. Une structure pénitentiaire de haute sécurité pour isoler les criminels les plus dangereux. Un ciblage accru des commanditaires et des réseaux financiers. Une attention particulière portée aux frontières et à l'environnement régional.

Pris ensemble, ces éléments dessinent une stratégie qui cherche à passer de la lutte contre les manifestations du trafic à la neutralisation de son organisation.

La professeure Nabila Benyahia considère d'ailleurs que les mesures annoncées ne constituent pas une simple réponse ponctuelle. Elles traduisent, selon elle, une transformation qualitative dans la perception du trafic de drogue, désormais intégré à la menace plus large représentée par les réseaux criminels transfrontaliers. C'est probablement là le principal enseignement des décisions prises mercredi dernier.

NE PLUS COURIR DERRIÈRE LES RÉSEAUX

La nouvelle stratégie peut se résumer en une formule : ne plus seulement courir derrière les réseaux, mais chercher à les désorganiser de l'intérieur.

Saisir une cargaison reste nécessaire. Arrêter les trafiquants reste indispensable. Mais ces opérations risquent de perdre une partie de leur efficacité si les structures qui les commandent res-

tent intactes.

La priorité consiste donc désormais à remonter la chaîne.

Qui finance ? Qui commande ? Qui fournit ? Qui transporte ? Qui réceptionne ? Qui distribue ? Comment l'argent circule-t-il ? Quels sont les relais utilisés ? Quels moyens technologiques permettent aux réseaux de contourner les contrôles ?

Autant de questions auxquelles le nouveau dispositif devra apporter des réponses.

La décision de créer un organe spécialisé prend ici tout son sens : il s'agit de disposer d'un outil capable de réunir le renseignement, l'analyse, la coordination et l'action opérationnelle autour d'une même menace.

L'ÉTAT VEUT REPRENDRE L'INITIATIVE

Quelques jours après la réunion du Haut Conseil de sécurité, le message politique et sécuritaire est donc désormais installé : face à la montée en puissance de la criminalité organisée, l'Etat veut reprendre l'initiative.

L'Algérie entend renforcer son dispositif non seulement pour intercepter les trafiquants, mais aussi pour empêcher les organisations criminelles de se reconstituer, de se financer et de continuer à fonctionner depuis l'extérieur ou depuis les établissements pénitentiaires.

La transformation de la caserne de Tanezrouft en prison de haute sécurité constitue, à cet égard, l'un des symboles les plus forts de cette nouvelle étape.

La véritable efficacité de cette stratégie se mesurera dans la durée mais dans la capacité à démanteler les réseaux, à tarir leurs financements, à neutraliser leurs commanditaires et à empêcher leur remplacement par de nouvelles structures.

Car face à des organisations criminelles de plus en plus structurées, la bataille ne se joue plus seulement sur les routes, aux frontières ou dans les lieux de stockage.

Elle se joue aussi dans le renseignement, dans les circuits financiers, dans la technologie et dans les centres de commandement.

Mercredi dernier, le Haut Conseil de sécurité a fixé le cap. Les prochains mois permettront de mesurer jusqu'où ira ce changement de braquet.

ALGER 16

ORAN : UN RÉSEAU INTERNATIONAL DE TRAFIC DE COCAÏNE DÉMANTELÉ

228 KG SAISIS ET 20 SUSPECTS ARRÊTÉS

Un important réseau international de narcotrafic vient d'être démantelé à Oran. Les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya ont réalisé une saisie majeure de cocaïne, mettant au jour une organisation structurée impliquée également dans le blanchiment des revenus issus de ce trafic de stupéfiants.

L'opération, menée à la suite d'un travail de renseignement approfondi, a été conduite par les enquêteurs de la BRI, en coordination avec les éléments de la 20e Sûreté urbaine de la cité Barki, sous la supervision du parquet spécialisé.

Selon les éléments communiqués par les services centraux de la communication de la DGSN, les investigations ont permis de déjouer une opération d'acheminement de cocaïne depuis le sud-ouest du pays vers la wilaya d'Oran.

La drogue était transportée à bord d'un camion spécialement aménagé pour le remorquage de véhicules. Sa fouille minutieuse a permis aux enquêteurs de découvrir plusieurs caches dissimulées dans le châssis, où la cocaïne avait été soigneusement camouflée.

Les investigations se sont poursuivies afin d'identifier l'ensemble des membres de cette organisation criminelle. Elles ont abouti à l'arrestation de 20 personnes, dont trois femmes et un ressortissant marocain.

46 VÉHICULES ET D'IMPORTANTES SOMMES D'ARGENT SAISIS

L'enquête a également révélé un système destiné au blanchiment des revenus générés par le trafic de drogue. Selon la DGSN, les fonds criminels étaient notamment blanchis sous couvert d'activités liées à des agences de vente de véhicules.

Dans le cadre de cette opération, les enquêteurs ont saisi 46 véhicules, ainsi que d'importantes sommes d'argent. Parmi les montants récupérés figurent 812 millions de centimes, auxquels s'ajoutent des sommes en euros, en dirhams marocains et émiratis.

Les suspects, âgés de 26 à 58 ans, dont trois femmes âgées de 27 à 33 ans, ont été présentés jeudi dernier devant le parquet du pôle pénal spécialisé d'Oran.

À l'issue de leur présentation, ils ont été placés sous mandat de dépôt pour plusieurs chefs d'inculpation, notamment importation, détention, transport, stockage et acquisition illicites de drogues dures dans le cadre d'un groupe criminel organisé transnational,



ainsi que pour des faits de blanchiment d'argent en bande criminelle organisée.

LE CHAUFFEUR DU CAMION TOUJOURS EN FUITE

Le parquet a, par ailleurs, indiqué que le chauffeur du camion, identifié

comme Nouri Abdelmadjid Tahar, âgé de 28 ans, avait réussi à prendre la fuite après l'opération de saisie réalisée le 25 août dernier.

Les investigations se poursuivent afin de localiser et d'arrêter le fugitif, tandis que les services concernés cherchent à déterminer l'étendue exacte

des ramifications de ce réseau international.

Le parquet du pôle pénal spécialisé d'Oran a également rendu publiques les photographies, ainsi que l'identité complète des mis en cause.

RN

NARCOTRAFIC

L'ALGÉRIE FACE À UNE VAGUE DE SAISIES RECORD AU PREMIER SEMESTRE 2026

Les chiffres du premier semestre 2026 donnent la mesure de l'ampleur du narcotrafic en Algérie.

En seulement six mois, les services de sécurité ont annoncé la saisie de 730,46 kg de cocaïne, 15,65 tonnes de kif traité et 25,6 millions de comprimés psychotropes. Au total, 1 092 narcotrafiquants ont été arrêtés.

Le volume de cocaïne saisi constitue l'un des faits marquants de ce bilan. Plusieurs opérations de grande envergure ont été menées, notamment dans le sud du pays. À Adrar, une saisie de 270,65 kg de cocaïne a notamment été réalisée lors de l'interception d'un camion semi-remorque. Une autre opération menée dans la même wilaya avait permis de récupérer 76,7 kg de cocaïne.

Le kif traité reste également très présent dans les réseaux de trafic. Les opérations du premier semestre ont permis de mettre la main sur 156,5 quintaux, soit plus de 15 tonnes de cannabis traité.

Mais le chiffre le plus impressionnant concerne les psychotropes : 25,6 millions de comprimés ont été saisis entre janvier et juin 2026, confirmant l'importance croissante de ce trafic sur le marché clandestin.

Au-delà des quantités saisies, les enquêtes montrent l'existence de réseaux de plus en plus organisés, impliqués dans l'importation, le transport, le stockage et la commercialisation des stupéfiants, mais aussi dans le blanchiment des revenus criminels.

Ce bilan du MDN concerne toutefois les opérations relevant de l'ANP et ne doit pas être confondu avec un cumul exhaustif de toutes les saisies réalisées par la Police, la Gendarmerie nationale et les Douanes.

Les opérations se sont poursuivies après le mois de juin dernier. À Oran, notamment, une importante affaire annoncée, en août, a conduit au démantèlement présumé d'un réseau international et à la saisie d'une importante quantité de cocaïne, de 46 véhicules et de sommes d'argent. Cette opération a été réalisée au second semestre 2026 et ne figure donc pas dans le bilan présenté ici.

En six mois, les chiffres sont sans équivoque : 730,46 kg de cocaïne, 15,65 tonnes de kif traité, 25,6 millions de psychotropes et plus d'un millier de narcotrafiquants arrêtés. Un bilan qui illustre l'ampleur et la diversification du trafic de stupéfiants auquel les services de sécurité algériens sont confrontés.

source MDN

SUITE AUX DERNIERS INCENDIES À JIJEL

ROUTES ET INFRASTRUCTURES

LES OPÉRATIONS DE DÉBLAIEMENT ET DE REMISE EN ÉTAT SE POURSUIVENT

Le ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base a indiqué, vendredi dernier, dans un communiqué, que les opérations de déblaiement des résidus des derniers feux de forêt et de prise en charge des dommages constatés sur le réseau routier et ses infrastructures dans la wilaya de Jijel se poursuivent dans le but de rétablir progressivement la situation et d'assurer la sécurité des usagers.

Cette opération est menée conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du 30 août 2026, ainsi qu'aux directives du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et en application des mesures et procédures d'urgence approuvées par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui. Dans ce contexte, d'importants moyens « humains et matériels » ont été mobilisés, notamment plus de 600 agents et cadres, ainsi que 100 engins de différents types. Les capacités d'intervention ont également été renforcées dans le cadre de la campagne de solidarité inter-wilayas, avec la participation des Directions des travaux publics des wilayas de Mila, Sétif et Constantine, en complément des moyens mobilisés localement par la Direction des travaux publics de la wilaya de Jijel et des institutions sectorielles, telles que l'Entreprise de génie urbain de la ville d'Alger (EGUVA) et l'Entreprise nationale des panneaux de signalisation (ENPS). À cet égard, les opérations de nettoyage et d'enlèvement des débris issus des incendies se poursuivent, notamment le déblaiement des restes d'arbres, de la terre et autres déchets en bordure des routes, dans les fossés de drainage et les canaux, sur un tronçon



d'environ 95 kilomètres. Ce tronçon englobe plusieurs zones touchées, dont la route nationale 43, sur 10 kilomètres, depuis la sortie de la commune d'El Ancer jusqu'à la limite administrative de la commune d'El Milia, en passant par les localités de la zone 55, El Ouanza, Ain Bouziane, El Arraba et Bounas. Il concerne également le chemin de wilaya (CW) n°137, sur 20 kilomètres, traversant les localités d'El Reggada Es-Soufla, Meredj-Youssef, El Hamara, Taksfet, Merghane et Kiafa, pour atteindre la commune de Selma-Benziada. L'opération concerne également le CW n°135B, sur un tronçon de 20 kilomètres partant d'El Ancer et traversant Bazar, Ed-Dereg et El Mahraqa, pour atteindre la limite administrative de la commune de Bouraoui Belhadeb. La route nationale 77 est également concernée, sur un tronçon de 8 kilomètres traversant les localités de Kaous, Oum Thelane, El Khezina, El Merfed, Texenna, le centre de Reggada Es-Soufla, Chitit et Ouled Cheikh Beni Feredj, jusqu'à la limite administrative de la commune de Djimla. Le CW n°135C, sur une distance de 15 kilomètres reliant

Djemaa Beni H'bibi à la limite administrative de la commune de Bordj Th'ar, ainsi que le CW n°135A, sur un tronçon de 12 kilomètres partant de Bordj Th'ar et traversant Ichera, Tagherast et Enchid, jusqu'aux limites administratives de la commune d'Ouled Askeur, sont également concernés. Parallèlement aux opérations de nettoyage, les travaux de réhabilitation et de renouvellement de la signalisation verticale se poursuivent le long des axes routiers concernés, notamment les routes nationales 43 et 77 et les chemins de wilaya 135B, 135A et 135C dans les zones susmentionnées. Ces travaux contribuent à améliorer la sécurité routière et à guider les usagers. Par ailleurs, le remplacement de la signalisation horizontale est en cours sur environ 95 kilomètres des mêmes routes et zones concernées. Cette opération contribuera à la réhabilitation des routes, à l'amélioration des conditions de circulation et à la sécurité des usagers. Dans le cadre des mesures préventives mises en place en prévision de l'automne et de l'hiver, les travaux de réparation des tronçons endommagés et de renforcement des talus se poursuivent

sur le CW 137, au niveau du point kilométrique 300+, dans la région de Texenna. L'opération, qui comprend le nivellement des talus et la construction de soutènements en béton, est réalisée par l'entreprise nationale EGUVA sous la supervision de l'Autorité nationale de contrôle technique des travaux publics (CTTP). Elle vise à réduire les risques de glissements de terrain et d'érosion et à protéger l'infrastructure routière, ainsi que les usagers. Le ministère a également confirmé que ces opérations se poursuivront sur le terrain jusqu'à l'enlèvement de tous les débris issus des incendies, la prise en charge de toutes les zones touchées et la réhabilitation du réseau routier, de la signalisation et des infrastructures associées. La coordination entre les différents départements et institutions concernés se poursuivra afin d'assurer le rétablissement du réseau routier et de ses infrastructures associées dans la wilaya de Jijel.

Le ministère assure que les opérations se poursuivront jusqu'à l'enlèvement de l'ensemble des débris issus des incendies, la prise en charge des zones affectées et la réhabilitation complète du réseau routier, de la signalisation et des infrastructures associées. Au-delà du retour à la normale, le chantier engagé à Jijel traduit un changement de phase : après la mobilisation d'urgence pour contenir les conséquences des incendies, l'enjeu est celui de la reconstruction et de la résilience des infrastructures. La coordination entre les différents services et institutions concernés doit ainsi se poursuivre pour accélérer la remise en état des axes endommagés et renforcer leur capacité à résister aux prochains épisodes météorologiques. À Jijel, l'après-incendie se joue désormais sur les routes : réparer les dégâts, sécuriser les axes et surtout éviter que les mêmes infrastructures ne deviennent, quelques mois plus tard, le maillon faible face aux intempéries.

Abir Menasria

POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES TOUCHÉES 124 CELLULES DE SOLIDARITÉ MOBILISÉES

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a annoncé, mercredi dernier, dans un communiqué, que 124 cellules de solidarité de proximité ont été activées pour intensifier la présence sur le terrain et répondre aux demandes des familles sinistrées, à la suite des incendies qui ont affecté la wilaya de Jijel. En effet, le secteur continue de mettre en pratique son plan d'action sur le terrain pour soutenir ces familles, via les employés des cellules de proximité de solidarité. Cela s'inscrit dans une stratégie orientée vers le renforcement des systèmes d'appui, de suivi et de réponse aux besoins psychosociaux identifiés dans les diverses régions touchées. Dans ce contexte, le ministère a indiqué que le nombre d'unités locales de solidarité mobilisées par le secteur s'élève à 124, ce qui donne l'occasion d'étendre la couverture de terrain, de répondre aux besoins des familles touchées, d'évaluer leur bien-être psychosocial, d'identifier leurs difficultés et de déterminer les cas nécessitant un suivi et un soutien spécialisés. Il convient de noter que ces unités locales de solidarité apportent un soutien psychosocial et des conseils aux familles touchées, tout en contribuant à l'organisation et à la distribution de l'aide aux familles éligibles, en plus de soutenir les opérations d'identification, de documentation et d'évaluation des dommages et des besoins.

A. Menasria



CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE MOBILISATION JUVÉNILE EN FAVEUR DES SINISTRÉS

La jeunesse se mobilise à Jijel pour venir en aide aux familles touchées par les derniers incendies. Un centre de jeunesse dédié au volontariat a été ouvert dans la wilaya, en coordination avec les autorités locales et les secteurs concernés. L'initiative vise à renforcer la participation des jeunes aux opérations de solidarité et de secours sur le terrain, a indiqué, vendredi dernier, un communiqué du ministère. Le centre rassemble des membres et des bénévoles issus d'associations et de clubs de volontariat relevant des établissements de jeunesse de plusieurs wilayas du pays. Des membres du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ainsi que des jeunes du programme DZ Young Leaders, participent également à cette opération. Dès le lancement de l'opération, les volontaires ont été répartis en deux groupes afin d'assurer différentes missions sur le terrain. Le premier groupe a été affecté au port sec. Il prend en charge la réception des cargaisons de dons et participe à leur déchargement. Il assure également le tri, le classement et le

stockage des aides, afin de garantir une organisation efficace et une intervention rapide. Le deuxième groupe intervient au niveau de l'entrepôt de stockage de Bourchaid. Ses membres assurent le tri interne, ainsi que le chargement des marchandises et des fournitures dans les camions destinés à être directement acheminés aux familles sinistrées. Les opérations sont accompagnées sur le terrain par les autorités locales et les éléments de la Gendarmerie nationale, afin de faciliter l'organisation et la distribution des aides aux personnes concernées. À travers cette mobilisation, le ministère de la Jeunesse entend mettre en avant le rôle des jeunes dans les situations de crise. Cette initiative traduit également, selon le ministère, leur volonté de passer de la solidarité exprimée aux actions concrètes sur le terrain. La mobilisation se poursuit à Jijel, où l'engagement des jeunes vient renforcer les efforts déployés pour soutenir les familles affectées par les incendies.

Zineb Bouzid

ÉLECTIONS LOCALES

L'ANIE ACCÉLÈRE LES PRÉPARATIFS

À quelques semaines des élections locales, prévues le 28 novembre prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) poursuit la mise en place des différents dispositifs nécessaires à la tenue de ce rendez-vous électoral. Son Conseil s'est réuni, vendredi dernier, sous la présidence de Saad Arous, afin d'évaluer l'état d'avancement des opérations engagées, a indiqué l'Autorité dans un communiqué.

La réunion a notamment été consacrée aux dernières mesures relatives à la révision exceptionnelle des listes électorales, ainsi qu'au suivi de la distribution des documents électoraux à travers les différentes wilayas du pays. Les membres du Conseil ont également examiné l'état d'avancement du retrait des



formulaire de candidature auprès des sièges des coordinateurs de wilaya, en vue d'assurer le bon déroulement de cette opération et de faciliter les démarches des candidats, conformément aux procédures en vigueur. La situation des coordinateurs de wilaya, installés après avoir prêté serment, a par ailleurs été abordée

lors de cette rencontre. Les membres du Conseil ont également examiné la mise en place de commissions spéciales présidées par des membres de l'ANIE, chargées d'assurer le suivi des différents volets liés à la préparation du scrutin. Dans ce cadre, Saad Arous a instruit la commission juridique de prendre

en charge les préoccupations et les interrogations soulevées, notamment par les partis politiques, et d'apporter les éclaircissements nécessaires au cours de la journée. Cette réunion intervient alors que l'ANIE entre dans une phase avancée de préparation du scrutin, avec la finalisation progressive des dispositifs administratifs, juridiques et logistiques nécessaires à son organisation.

L'Autorité entend ainsi assurer la coordination des différentes opérations préparatoires et réunir les conditions nécessaires au bon déroulement des élections locales prévues le 28 novembre prochain. Au-delà du volet logistique, cette phase de préparation constitue une étape déterminante pour l'ANIE, appelée à assurer la maîtrise de l'ensemble du processus électoral jusqu'au jour du scrutin. À l'approche du 28 novembre, l'attention se porte désormais sur la finalisation des opérations et la mise en place des dernières conditions devant garantir un déroulement organisé et conforme au cadre légal.

Zineb Bouzid

NUMÉRISATION ET PROTECTION SOCIALE

CARTE SOCIALE NATIONALE : LE PROJET AVANCE

Le projet de carte sociale nationale franchit une nouvelle étape. La haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a présidé, jeudi dernier, au siège du Haut-Commissariat, la cinquième réunion du groupe de travail chargé de définir les indicateurs et les données devant servir de base à cette future plateforme nationale, a indiqué, vendredi dernier, un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, formulées lors du Conseil des ministres du 21 juin dernier. Le Haut-Commissariat à la numérisation avait alors été chargé d'élaborer une carte sociale nationale destinée à servir de référence pour appuyer la décision publique. Les travaux ont permis de faire le point sur l'avancement du plan de travail. Les

participants ont également examiné le système d'information consacré à cette carte. Celui-ci comprend notamment un référentiel national des aides, un référentiel national de l'individu, ainsi qu'un tableau de bord développé par le Haut-Commissariat en coordination avec les différents secteurs concernés. La réunion a également été consacrée à la préparation des prochaines étapes du projet, avec un accent particulier mis sur l'accélération des travaux et le renforcement de la coordination entre les différents secteurs impliqués. À terme, la carte sociale nationale doit permettre de réunir les données sociales au sein d'une base intégrée. Elle devrait ainsi contribuer à améliorer l'orientation du soutien social, à renforcer la justice sociale et à rendre les politiques publiques plus efficaces au profit des citoyens.



La mise en place de cet outil devrait, enfin, permettre aux pouvoirs publics de disposer d'une meilleure connaissance des réalités sociales et d'adapter davantage leurs décisions aux besoins des citoyens.

Z. Bouzid

PORTAIL NATIONAL DES SERVICES NUMÉRIQUES GOUVERNEMENTAUX

3 NOUVEAUX SERVICES NUMÉRIQUES DÉDIÉS AU SECTEUR DES RESSOURCES EN EAU

Le Haut-Commissariat à la numérisation (HCN) a annoncé, jeudi dernier, dans un communiqué, l'intégration de 3 nouveaux services numériques dédiés au secteur des ressources en eau sur le Portail national des services numériques gouvernementaux. "En application des hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant élargissement du champ des services numériques via le Portail national des services numériques gouvernementaux, en tant que plateforme nationale unifiée des services numériques, et renforcement de l'interopérabilité entre les secteurs, le Haut-Commissariat à la numérisation, en coordination avec le ministère de l'Hydraulique, a intégré, pour la première fois, trois nouveaux services numériques destinés au



secteur des ressources en eau sur le portail", précise la même source. Ces services concernent "la demande de raccordement au réseau d'alimentation en eau potable", permettant aux citoyens de déposer leurs demandes de raccordement au

réseau d'eau potable et d'en assurer le suivi à distance, ainsi que "la demande de raccordement au réseau public d'assainissement", qui permet de déposer les demandes de raccordement au réseau public d'assainissement et de suivre électroniquement les différentes étapes de leur traitement. Le troisième service porte sur "le dépôt, la gestion et le suivi des demandes de certificats de qualification et de classification professionnelles des entreprises activant dans le secteur des ressources en eau". Il permet aux entreprises concernées de déposer leurs demandes et de suivre électroniquement les différentes étapes de leur traitement, "contribuant ainsi à simplifier les procédures et à réduire les délais de traitement des

dossiers". Le HCN a souligné que l'intégration de ces nouveaux services numériques s'inscrit dans le cadre de la "poursuite de l'élargissement du champ des services numériques via le Portail national des services numériques gouvernementaux", contribuant ainsi à accélérer le processus de transformation numérique, à consolider l'accès unifié aux services publics et à fournir des prestations plus simples, rapides, efficaces et accessibles aux citoyens et aux entreprises. Dans le cadre de la poursuite du processus de transformation numérique, "de nouveaux services numériques seront intégrés au Portail national des services numériques gouvernementaux", conclut le communiqué.

APS

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027

DES INSTRUCTIONS MAJEURES POUR UN RETOUR DES CLASSES RÉUSSI

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, a donné des instructions pour accélérer la préparation de la rentrée scolaire 2026-2027, notamment dans les wilayas touchées par les derniers incendies, avec en tête Jijel, et garantir la réhabilitation des établissements endommagés avant le 10 septembre, a indiqué vendredi dernier un communiqué du ministère.

Lors d'une conférence nationale consacrée à l'état de préparation du secteur pour la prochaine rentrée, tenue jeudi dernier par visioconférence, M. Saâdaoui a insisté sur la nécessité d'assurer la « pleine préparation » des établissements éducatifs afin de garantir une rentrée sereine et dans des conditions appropriées à travers l'ensemble des wilayas. Ces instructions interviennent en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la prise en charge rapide et efficace des wilayas touchées par les incendies et le retour à la normale, ainsi que des orientations du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, formulées lors des deux réunions ministérielles consacrées à cette situation. Dans ce cadre, le ministre a insisté sur « le suivi de la situation des établissements éducatifs dans les wilayas touchées », notamment les 23 établissements recensés dans la wilaya de Jijel et les six établissements de la wilaya de Béjaïa. Il a appelé à coordonner les efforts avec les services du logement pour prendre en charge les dommages structurels et engager les opérations de réhabilitation nécessaires. Il a également ordonné l'intensification des efforts et la mobilisation des travailleurs afin



d'achever les travaux et d'assurer la livraison complète des établissements concernés avant le 10 septembre. M. Saâdaoui a appelé à « travailler en coordination avec les walis et toutes les parties concernées par l'opération, afin de fournir un soutien et un accompagnement psychologique, pédagogique, social et matériel aux élèves et aux employés touchés et d'associer tous les employés du secteur dans les wilayas touchées ». Une attention particulière devra également être accordée aux familles sinistrées accueillies dans certains établissements éducatifs transformés en centres d'hébergement.

INFRASTRUCTURES, RECRUTEMENT ET MANUELS SCOLAIRES

Le ministre a également insisté sur la nécessité de « résorber le retard enregistré dans l'ensemble des wilayas en matière de réalisation des programmes d'infrastructures éducatives pour les années 2024 et 2025 et d'accélérer la mise en œuvre du programme de l'année 2026 ». S'agissant du concours de recrutement sur titre des enseignants, dont les résultats ont été annoncés récemment,

M. Saâdaoui a appelé à « achever, dans les meilleurs délais, toutes les opérations y afférentes, afin de permettre le lancement d'autres opérations, notamment l'ouverture des permutations ». Il a également souligné l'importance du « strict respect de l'application du statut général de la Fonction publique et des textes réglementaires y afférents concernant la nomination et l'installation des lauréats, ainsi que l'activation de la liste d'attente ». Par ailleurs, le directeur général de l'Office national des publications scolaires (ONPS) a présenté un exposé sur l'opération de distribution des manuels scolaires. Il a fait état de « la mise à disposition de plus de 80 millions de manuels à l'échelle nationale, dont 30 millions destinés à l'opération de distribution gratuite et plus de 26 millions destinés à la vente ». Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la « nécessité de garantir la disponibilité du manuel scolaire en quantité suffisante et de rapprocher les points de vente des citoyens, tout en accordant l'importance requise à la mise à disposition des manuels au profit des personnes aux besoins spécifiques (déficients visuels) ». Concernant la « Semaine de la santé scolaire », qui

sera organisée au début de l'année scolaire, M. Saâdaoui a annoncé l'« élargissement de l'opération de distribution de produits de santé aux élèves à travers les différentes wilayas du pays, en collaboration avec le ministère de l'Industrie pharmaceutique et les opérateurs économiques ». Il a, en outre, préconisé « l'adoption d'un règlement intérieur unifié applicable dans l'ensemble des établissements éducatifs » et appelé au « lancement d'une vaste campagne nationale de nettoyage de tous les établissements scolaires durant la période allant du 6 au 17 septembre courant ». À l'entame de la conférence, à laquelle ont pris part des cadres de l'administration centrale, le directeur de l'Office national des examens et concours (ONEC), le directeur général de l'ONPS, les directeurs de l'éducation et les directeurs délégués, une minute de silence a été observée et la Fatiha récitée à la mémoire des victimes des incendies. M. Saâdaoui a ensuite présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion aux familles et aux proches des victimes. Au terme de la conférence, le ministre a salué « le haut sens patriotique et le grand élan de solidarité dont ont fait preuve les personnels et cadres du secteur, ainsi que les travailleurs bénévoles sur le terrain, et leur mobilisation spontanée pour équiper les établissements et réparer les dégâts », réitérant son engagement à assurer « un suivi quotidien et rigoureux de tous les développements ». À l'approche de la rentrée, le secteur de l'Éducation entend ainsi concentrer ses efforts sur la remise en état des établissements touchés et l'accompagnement des élèves et des familles sinistrées, afin que les conséquences des incendies ne viennent pas perturber le retour en classe et que la rentrée scolaire puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

G. Salah Eddine

RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE LA WILAYA D'ALGER SUIVI DES PRÉPARATIFS DE LA RENTÉE SCOLAIRE

Alger se prépare à accueillir les élèves dans de meilleures conditions à l'occasion de la rentrée scolaire, avec la mise en service prochaine de 35 nouveaux établissements éducatifs et de 97 classes d'extension, ainsi que le renforcement des dispositifs liés au transport, à la restauration et à l'accompagnement des élèves à besoins spécifiques. Ces préparatifs ont été au centre d'une réunion du Conseil exécutif de la wilaya d'Alger tenue, jeudi dernier, sous la présidence du ministre et wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, indique un communiqué.

La réunion a permis de passer en revue l'état d'avancement des différents préparatifs, notamment dans le secteur de l'éducation. Les nouveaux établissements et les classes d'extension devraient contribuer à réduire la surcharge des classes et à améliorer les conditions de scolarisation. Les discussions ont également porté sur les services d'accompagnement, notamment le transport scolaire, le chauffage et la restauration. L'allocation spéciale de scolarité a, pour sa part, été versée à l'ensemble des bénéficiaires, en juillet dernier. À cette occasion, M. Rabehi a instruit les responsables concernés de finaliser la distribution des cartables scolaires aux élèves bénéficiaires. Il a également



insisté sur la propreté des établissements et de leurs abords, ainsi que sur l'installation de la signalisation verticale et horizontale et des ralentisseurs à proximité des écoles.

Les walis délégués ont, de leur côté, été appelés à travailler en coordination avec les présidents des Assemblées populaires communales (APC) et les différents secteurs concernés afin de réunir les conditions nécessaires à une rentrée scolaire réussie. Une attention particulière sera également accordée aux enfants à besoins spécifiques. Les différents services

de la wilaya, notamment la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) et l'établissement Presco, ont été mobilisés pour assurer leur accompagnement. Alger compte actuellement 25 centres dédiés à cette catégorie, dont six ont été mis en service durant la précédente année scolaire. Deux nouveaux centres sont également prévus à Mohammadia et Réghaïa. Ils s'inscrivent dans l'objectif de disposer, à terme, d'un centre psychopédagogique dans chaque circonscription administrative. Par ailleurs, des travaux sont en cours pour aménager des classes adaptées aux enfants atteints de xeroderma pigmentosum, communément appelés « enfants de la lune ». Ces aménagements visent à leur garantir un environnement scolaire adapté à leur situation particulière.

Enfin, 20 marchés de proximité consacrés à la vente de fournitures scolaires ont été aménagés dans 19 communes. Leur ouverture officielle a débuté, hier, offrant aux familles une possibilité supplémentaire de se procurer les articles nécessaires à la rentrée à proximité de leur lieu de résidence. Avec ces mesures, la wilaya d'Alger entend assurer une rentrée mieux préparée et offrir aux élèves un cadre scolaire plus adapté et sécurisé.

Zineb Bouzid

APRÈS LES INCENDIES

UNE CARAVANE CULTURELLE POUR ACCOMPAGNER LES POPULATIONS SINISTRÉES



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a dirigé, jeudi passé, à Alger, le début d'une caravane culturelle de solidarité, s'inscrivant dans le cadre du programme culturel solidaire « Caravanes de la culture », en soutien aux familles et populations affectées par les derniers incendies ayant touché certaines wilayas du centre et de l'est du pays.

Après avoir lancé la caravane à travers les wilayas de Jijel, Béjaïa, Skikda et Tizi-Ouzou depuis le Palais de la culture Moufdi-Zakaria, la ministre a expliqué que cette action, placée sous le thème « Main dans la main, une Algérie unie », vise à aider à atténuer les effets de ces incendies sur les populations et soutenir les enfants comme les adultes dans la gestion du traumatisme psychologique résultant de cet effet. Mme Bendouda a mis en avant que la caravane accorde une importance cruciale et particulièrement aux enfants, proposant plus de 24.000 jeux pédagogiques et divertissants, ainsi qu'environ 20.000 livres, sans oublier l'intervention des bibliothèques mobiles.

Elle a précisé que cette démarche s'inscrit dans l'effort de concrétisation

et de renforcement des valeurs de solidarité et d'entraide que manifeste le peuple algérien, considéré comme des valeurs civilisationnelles profondément enracinées. Elle a également noté que cette initiative illustre le rôle de la culture dans l'accompagnement à la société en temps de crise, tout en aidant à en réduire les effets. La caravane est composée de camions remplis de livres et de jeux pédagogiques, ainsi que de contributions et de soutiens rassemblés par les diverses directions culturelles à l'échelle nationale. Elle bénéficie d'une grande implication d'artistes, d'intellectuels, d'intervenants du milieu culturel et d'organisations culturelles et artistiques.

Abir Menasria

PORT DE QUIZA

LE SITE ARCHÉOLOGIQUE PASSÉ AU PEIGNE FIN

Une nouvelle campagne de fouille a débuté dans la wilaya de Mostaganem, au niveau du site archéologique phénico-romain "Port de Quiza", a indiqué la Direction de la culture et des arts.

Le chef du service du patrimoine culturel, Laïd Bouazza, a souligné dans une déclaration à l'APS que cette campagne, prévue du 31 août au 8 septembre, est encadrée par une équipe spécialisée en archéologie de l'Institut d'archéologie de l'Université d'Alger 2.

La mission scientifique, composée de chercheurs et d'étudiants universitaires de différents niveaux, travaille sous la supervision du professeur Boussaâdia Brahim à la réalisation d'un relevé archéologique exhaustif du site, en prévision du lancement de fouilles régulières et permanentes, a ajouté le responsable.

Le site de "Quiza" est considéré comme l'un des plus anciens ports fluviaux connus



dans la région. Les recherches historiques indiquent que son apparition remonte à la période phénicienne.

Ce port, créé par les Phéniciens à des fins de navigation commerciale et de déplacement entre les différentes régions,

avant d'être occupé par les Romains, faisait partie du royaume numide occidental, selon les mêmes sources.

Les vestiges archéologiques présents sur le site témoignent, encore aujourd'hui, des différentes formes d'activité humaine qu'a connues la région, notamment à travers des installations thermales et oléicoles, des espaces souterrains, ainsi qu'un grand nombre de citernes aménagées sous terre pour recueillir les eaux de pluie, outre de nombreuses pièces archéologiques.

La Direction de la culture et des arts avait procédé, l'année dernière, à la mise au jour de l'inscription du site, situé sur les rives de l'oued Cheliff, à environ 8 km de son embouchure dans la mer Méditerranée, sur la liste de l'inventaire supplémentaire, dans l'attente de l'achèvement des procédures nécessaires à son inscription sur la liste du patrimoine national, a ajouté M. Bouazza.

RC

JOURNÉES DU CINÉMA CONTEMPORAIN

ALGER ACCUEILLE UNE PREMIÈRE ÉDITION RICHE EN RENCONTRES

Les Journées du cinéma contemporain d'Alger ont donné, hier, le coup d'envoi de leur première édition, qui se poursuivra jusqu'au 10 septembre prochain, avec une programmation destinée au public, aux cinéastes, aux professeurs et aux stagiaires. Cette première édition propose un programme riche et varié, réunissant des projections de films nationaux et internationaux, ainsi que des ateliers de formation et des séminaires intellectuels. Ces rencontres réunissent professeurs et cinéastes autour d'échange d'expériences et de réflexions sur les nouvelles perspectives de la création et de la formation dans le domaine cinématographique. À travers cette

programmation, les organisateurs entendent offrir un espace de rencontre et d'échange entre les différents acteurs du secteur, tout en favorisant la transmission des connaissances et l'émergence de nouvelles approches dans le domaine du cinéma. La programmation, ainsi que la liste des invités et des stagiaires sont désormais arrêtées et restent inchangées tout au long de cette première édition. Les organisateurs souhaitent ainsi faire de cette première édition un rendez-vous réussi et bien organisé, offrant aux participants et au public une expérience cinématographique riche à la hauteur de l'événement et des attentes du public.

A. Menasria



www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHÂN 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« C'EST LA RENTRÉE ! »
L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

UN DÉMARCHE EN FORCE POUR 2025

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

ALGER16, le quotidien du Grand Public

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

Tissemsilt

« POUMON VERT » DE L'OUARSENIS

Surnommée le « poumon vert » de l'Ouarsenis, la wilaya de Tissemsilt est une terre de montagnes majestueuses, de forêts centenaires et de grands espaces préservés. Étape clé sur les hautes plaines du centre de l'Algérie, elle offre un contraste saisissant entre ses sommets escarpés souvent enneigés en hiver et ses traditions pastorales profondément ancrées. C'est une destination privilégiée pour les amoureux de randonnée, d'air pur et de patrimoine pastoral authentique. Les sites touristiques de la région de Tissemsilt possèdent un charme unique et une atmosphère exceptionnelle qui attirent aussi bien les visiteurs que les investisseurs potentiels.

Des sentiers forestiers pittoresques offrent aux amoureux de la nature l'occasion d'explorer les secrets et les trésors cachés des monts Oursnes : des parcs naturels densément boisés abritant une riche biodiversité, des sources thermales perchées sur des collines enneigées en hiver, ainsi que des sites archéologiques et des vestiges historiques qui témoignent des civilisations successives ayant habité cette région. La découverte de Tissemsilt peut également se faire à travers son héritage artistique et folklorique, ses styles musicaux, ses métiers artisanaux, ses us et coutumes aussi riches et divers que la diversité de ses paysages naturels.



Découverte de la semaine



Parc national de Theniet el Kadi



Connue sous le nom d'El Meddad, cette magnifique réserve naturelle abrite une forêt de cèdres de l'Atlas centenaires. C'est le site emblématique de la région pour la randonnée pédestre, le bivouac et l'observation de la faune. Ce parc est caractérisé par la forte densité de son couvert forestier à base essentiellement de cèdre, de chêne vert et de chêne-liège et dont les cimes sont recouvertes de neige durant toute la saison hivernale. Dans ce parc culmine le plus haut sommet, le pic de Brarit, à une altitude de 1.787 m. Ce parc représentant un espace de préservation et de conservation de l'équilibre naturel et environnemental abrite de nombreuses espèces végétales et animales rares et endémiques et est également parcouru par un dense réseau de sources et de cours d'eau. Grâce à ses atouts, le parc national d'El Meddad est classé patrimoine mondial protégé depuis 1923.

Trois incontournables

1 TRADITION & CULTURE

L'artisanat du tapis et du tissage de l'Ouarsenis : Un savoir-faire ancestral transmis par les femmes de la région, réputées pour la confection de tapis traditionnels en laine brute (Kachabia et Bumous), décorés de motifs géométriques berbères et d'influences pastorales.



Waâdas : Des fêtes collectives annuelles organisées autour des marabouts et zaouïas de la région (comme la waâda de Sidi El Abed), marquant les moissons ou les retrouvailles tribales par des spectacles de fantasia (cavalerie) et des banquets partagés.

2 PATRIMOINE HISTORIQUE

Élément maître du paysage de Tissemsilt, le massif de l'Ouarsenis se dresse comme une formidable citadelle minérale où se détachent des pics spectaculaires, à l'image du mont Lalla Khedidja local (Sidi Amar). Couvert de forêts de cèdres et de chênes, ce dôme majestueux offre des panoramas saisissants sur les vallées environnantes et les hautes plaines du Sersou. Lieu de mémoire chargé de récits d'histoire et de légendes pastorales, ce géant de pierre constitue un terrain d'évasion privilégié pour les amoureux d'escalade, de randonnée sauvage et de grands espaces préservés.



3 SAVEURS LOCALES



El Aïch (ou Berkoukes) de l'hiver :

Un plat chaud et réconfortant à base de grosses billes de plomb de semoule cuites dans une sauce rouge épicée avec de la viande séchée (Khlii) et des légumineuses, idéal pour les rigoureux hivers enneigés de la région.

Mon carnet d'adresses



OÙ DORMIR ?

- Hôtel Étoile blanche
- Hôtel Mellasse
- El Aziz Hôtel
- Hôtel Tairaoui



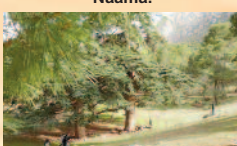
OÙ MANGER ?

- SunSet Cafétéria
- Restaurant Machawi Islam
- El Safwa Restaurant
- Ashri Wa Ashwi



À VISITER

- Ain Antar Boucaid Regional Park
- Dam de BOUGHHA Tissemsilt
- Djebel Meddad
- Les hauteurs de Bordj Bou Naâma.



COMMENT Y ALLER ?

- En voiture : Accessible depuis Alger via l'autoroute A1 jusqu'à Khemis Miliana puis la RN14 (~210 km, environ 3h de route).
- En bus : Liaisons quotidiennes par bus depuis les gares routières d'Alger (Caroubier), Tiaret ou Chlef vers Tissemsilt.



BON À SAVOIR :

Privilégiez le printemps et l'automne pour la randonnée en forêt, ou l'hiver si vous souhaitez contempler la cédraie sous la neige. N'oubliez pas de déguster le couscous au petit-lait local (Iben) et d'acheter du miel sauvage de l'Ouarsenis.



Prochain rendez-vous

CAP SUR SÉTIF



Voyager,
c'est découvrir
l'âme
de l'Algérie...





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

PYROMANIE

QUAND L'ATTRACTION POUR LE FEU DEVIENT UN TROUBLE PSYCHIATRIQUE

QU'EST-CE QUE LA PYROMANIE ?

La pyromanie est un trouble rare du contrôle des impulsions, décrit dans les classifications psychiatriques internationales (DSM-5 et CIM-11).

La personne ressent :

- une tension psychique croissante avant de passer à l'acte
- une fascination importante pour le feu, les flammes ou les moyens de les produire
- un sentiment de soulagement, de plaisir ou de gratification après avoir allumé l'incendie ou assisté à ses conséquences.

Le feu constitue alors une finalité en soi et non un moyen d'obtenir un avantage.

Pyromane ou incendiaire : une différence essentielle

Ces deux termes sont souvent confondus alors qu'ils désignent des réalités très différentes.

Le pyromane

- Il agit sous l'effet d'une impulsion difficilement contrôlable.

• Son objectif n'est ni l'argent, ni la vengeance, ni l'idéologie.

• Il recherche essentiellement le soulagement de sa tension psychologique ou l'excitation liée au feu.

L'incendiaire

Il provoque un incendie dans un but précis :

- vengeance

- destruction volontaire

- fraude à l'assurance

- intimidation

- acte terroriste

- camouflage d'une infraction.

Dans ce cas, il ne s'agit généralement pas de pyromanie.

UNE MALADIE RARE

La véritable pyromanie demeure exceptionnelle. Les études montrent que seuls quelques pour cent des incendies volontaires sont réellement attribuables à ce trouble psychiatrique. La majorité des incendies d'origine humaine sont liés :

- à des négligences

- à des imprudences

- à des conflits personnels

- ou à des motivations criminelles.

POURQUOI DEVIENT-ON PYROMANE ?

Il n'existe pas une cause unique. La pyromanie résulte probablement d'une combinaison de facteurs biologiques, psychologiques et environnementaux.

Les chercheurs évoquent notamment :

- des anomalies des circuits cérébraux impliqués dans le contrôle des impulsions
- un déséquilibre de certains neurotransmetteurs, notamment la sérotonine et la dopamine
- des traumatismes durant l'enfance
- des violences physiques ou sexuelles
- une négligence affective
- des difficultés importantes dans la gestion des émotions.

Chez certains patients, le feu devient un moyen de diminuer une anxiété insupportable.

LES SYMPTÔMES CARACTÉRISTIQUES

Les spécialistes recherchent plusieurs critères.

La personne présente généralement

- des incendies volontaires répétés
- une fascination excessive pour le feu
- un intérêt marqué pour les pompiers, les véhicules d'intervention ou le matériel incendie
- une montée progressive de tension avant le passage à l'acte
- un soulagement immédiat après avoir allumé le feu
- une absence de motivation financière ou criminelle.

Certaines personnes assistent même volontairement aux interventions des secours afin d'observer l'évolution de l'incendie.

Chez l'enfant : prudence avant de parler de pyromanie

Tous les enfants qui jouent avec des allumettes ne sont évidemment pas pyromanes.

Chez les plus jeunes, les départs de feu

Contrairement aux idées reçues, tous les auteurs d'incendies volontaires ne sont pas pyromanes. La plupart des feux criminels sont motivés par des conflits personnels, des intérêts financiers, des actes de vengeance, des motivations idéologiques ou des troubles psychiatriques d'une autre nature.

sont souvent liés :

- à la curiosité
- à l'imitation
- à l'ennui
- à la recherche d'attention.

En revanche, des comportements répétitifs associés à une véritable fascination pour le feu nécessitent une évaluation spécialisée.

Une prise en charge précoce permet souvent d'éviter l'installation durable de ces comportements.

EXISTE-T-IL DES MALADIES ASSOCIÉES ?

Oui. La pyromanie peut parfois être associée à :

- un trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH)

- des troubles des conduites

- des addictions

- un trouble bipolaire (notamment lors d'épisodes maniaques)

- certains troubles de la personnalité.

Ces situations nécessitent une prise en charge globale.

COMMENT ÉTABLIT-ON LE DIAGNOSTIC ?

Aucune prise de sang ni aucun scanner ne permet de diagnostiquer la pyromanie.

Le diagnostic repose sur une évaluation psychiatrique approfondie comprenant :

- plusieurs entretiens cliniques ;

- une analyse des circonstances des incendies

- une recherche des motivations réelles

- des tests psychologiques évaluant le contrôle des impulsions

- parfois une évaluation neuropsychologique.

L'objectif est également d'exclure d'autres causes psychiatriques ou neurologiques.

QUELS TRAITEMENTS SONT DISPONIBLES ?

Il n'existe pas aujourd'hui de médicament spécifiquement indiqué contre la pyromanie.

La prise en charge repose principalement sur la psychothérapie.

La thérapie cognitivo-comportementale (TCC)

C'est actuellement l'approche la plus utilisée.

Elle aide à :

- reconnaître les situations déclenchantes
- apprendre à contrôler les impulsions

• développer des stratégies alternatives face au stress.

La thérapie familiale

Elle est particulièrement utile chez les enfants et les adolescents.

Elle améliore :

- la communication familiale ;
- la supervision parentale ;
- la gestion des comportements à risque.

LES MÉDICAMENTS

Ils peuvent être prescrits lorsqu'il existe un trouble associé. Selon les situations, le psychiatre peut proposer :

- des antidépresseurs (notamment des ISRS) ;

- des stabilisateurs de l'humeur ;

- parfois certains antipsychotiques.

Ils ne remplacent toutefois jamais la psychothérapie.

Quand consulter ?

Une consultation en psychiatrie ou en psychologie

est recommandée lorsque :

- les mises à feu se répètent

- la personne décrit une forte tension avant d'allumer un incendie

- le feu procure une sensation de plaisir ou de soulagement

- ces comportements perturbent la vie familiale, scolaire ou professionnelle.

Une prise en charge précoce améliore les chances de limiter les passages à l'acte.

QUELLES SANCTIONS PRÉVOIT LA LOI ?

La pyromanie n'exonère pas automatiquement de la responsabilité pénale.

Les auteurs d'incendies volontaires encourrent des peines particulièrement lourdes, pouvant aller jusqu'à 30 ans de réclusion criminelle, voire davantage selon les pays et les conséquences humaines ou environnementales.

Lorsqu'un trouble psychiatrique est suspecté, une expertise médico-légale évalue si le discernement était altéré ou aboli au moment des faits.

PEUT-ON GUÉRIR DE LA PYROMANIE ?

Le pronostic dépend essentiellement de la capacité du patient à reconnaître son trouble et à accepter les soins.

Chez les personnes motivées, une prise en charge spécialisée permet souvent de :

- réduire les impulsions
- mieux gérer les émotions
- prévenir les récidives.

En revanche, lorsque le comportement s'inscrit dans un trouble grave de la personnalité avec absence totale de culpabilité, la prise en charge est généralement plus complexe.

Recommandations des spécialistes

Ne banalisez jamais un comportement consistant à allumer volontairement des feux de manière répétée.

Chez un enfant, consultez rapidement si la fascination pour le feu devient excessive ou s'accompagne d'incendies répétés.

En cas d'incendie volontaire ou de menace immédiate, contactez sans délai les services de secours et les autorités compétentes.

Si une personne reconnaît souffrir d'impulsions incontrôlables liées au feu, une consultation auprès d'un psychiatre ou d'un psychologue est fortement recommandée.

À RETENIR

La pyromanie est un trouble rare du contrôle des impulsions, distinct des actes criminels volontaires. Le passage à l'acte procure au patient un soulagement psychique, mais peut avoir des conséquences humaines, environnementales et judiciaires dramatiques. Bien que complexe, cette affection peut être prise en charge grâce à une évaluation psychiatrique, une psychothérapie adaptée et, dans certains cas, un traitement des troubles associés.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU

021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA

021.23.55.55

CHU BEN AKKOUN

021.91.21.63

CHU BENI

MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM

021.61.61.13

CHU KOUBA

021.58.90.14

AMBULANCES

021.60.66.66

DÉPANNAGE

GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE

ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE

DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION

CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ

DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE

021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS

UTILES

AÉROPORT

HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE

(RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France

021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV

021.42.33.11/12

SNTF

021.76.83.65/
73.83.67

SNTR

021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton

021.37.77.77

Hôtel Mercure

021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi

021.74.82.52

Hôtel Hilton

021.21.96.96

Hôtel Sofitel

021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

JEUX MÉDITERRANÉENS TARENTE-2026



LES ALGÉRIENS REVIENNENT D'ITALIE AVEC 40 MÉDAILLES ET UN NOUVEAU RECORD



L'Algérie a quitté Tarente avec un nouveau repère dans son histoire méditerranéenne. Avec 40 médailles, dont 13 en or, 8 en argent et 19 en bronze, la délégation algérienne a terminé les 20es Jeux méditerranéens à la 9e place du classement général et surtout signé son meilleur bilan lors d'une édition disputée à l'étranger.

Un résultat qui ne rivalise certes pas en volume avec la récolte réalisée à Oran, en 2022, lorsque l'Algérie avait décroché 53 médailles, dont 20 en or, mais qui prend une autre dimension par son contexte. À Tarente, loin de ses bases et face à une concurrence méditerranéenne particulièrement relevée, les représentants algériens ont réussi à maintenir le cap et à confirmer la progression de plusieurs disciplines. Avec 13 titres, l'Algérie a notamment pu compter sur ses disciplines individuelles pour alimenter la moisson.

L'ATHLÉTISME MONTRE LA VOIE

L'athlétisme a été l'une des principales locomotives de la délégation. La discipline a récolté huit médailles, dont trois en or. Le champion algérien Djamel Sedjati a logiquement été champion dans sa spécialité du 800 mètres. Saïd Ameri a lui décroché l'or sur les 10.000 m pour se positionner en tant que nouveau grand nom de l'athlétisme algérien. La dernière médaille a été remportée par l'inévitable Mohamed Yasser Triki qui a décroché le titre méditerranéen au triple saut. Les médailles d'argent ont été récoltées par Anis Chott, deuxième du 1.500 m, et Mohamed Seifeddine Boukertaba, médaillé au semi-marathon. Tarek Hocine au saut en longueur, Omar Seraïche sur 3.000 m steeple et Zahra Tatar au marteau ont, pour leur part, décroché le bronze.

Une récolte qui confirme la place de l'athlétisme parmi les valeurs sûres du sport algérien, avec plusieurs représentants capables de s'imposer sur la scène internationale.

LA GYMNASTIQUE ALGÉRIENNE S'ENVOLE

La gymnastique a également marqué cette édition. Et comme souvent désormais, Kaylia Nemour en a été l'une des figures centrales.

La championne olympique a remporté trois titres, au concours général individuel, aux barres asymétriques et à la poutre. Elle a également contribué à la médaille de bronze obtenue par l'équipe féminine, composée de Djenna Laroui, Louna Hamames et Léna Khenoun. La gymnastique algérienne repart ainsi de Tarente avec quatre médailles historiques. L'Algérie est devenue une référence africaine dans cette discipline.



Pour Sofiane Zahi, directeur exécutif chargé du haut niveau et des relations internationales à la Fédération algérienne de gymnastique (FAG), « l'éclatante performance » de Nemour, qui figure parmi les athlètes les plus médaillés de cette édition avec quatre breloques, dont trois en or, constitue un signal encourageant avant les Championnats du monde de gymnastique prévus en octobre prochain à Rotterdam, aux Pays-Bas.

LA LUTTE ET L'HALTÉROPHILIE RÉPONDENT PRÉSENT

Avec sept médailles, la lutte a également largement contribué au bilan algérien. Abdelkrim Fergat a notamment décroché l'or en lutte gréco-romaine dans la catégorie des 60 kg, tandis que les autres lutteurs algériens ont ajouté une médaille d'argent et cinq de bronze.

L'haltérophilie a, elle, réalisé une performance particulièrement remarquable avec les frères Fares et Aymen Touairi. À eux deux, ils ont rapporté trois médailles, dont deux en or et une en bronze. Engagé chez les 95 kg, Fares Touairi s'est imposé à l'arraché avant de décrocher le bronze à l'épaulé-jeté. Son frère Aymen a, de son côté, remporté l'or à l'épaulé-jeté dans la catégorie des -110 kg. Le président de la Fédération algérienne d'haltérophilie, Kamel Saïdi, s'est félicité de ces « résultats positifs », rappelant que la discipline n'avait engagé que deux athlètes à Tarente. « Les frères Fares et Aymen Touairi ont décroché des titres amplement mérités contribuant à honorer l'Algérie, ainsi que l'haltérophilie », a-t-il déclaré.

DU JUDO AU TENNIS DE TABLE, LES TITRES SE MULTIPLIENT

La moisson algérienne ne s'est pas limitée à ces disciplines. Célia Ouikane a remporté l'or en karaté dans la catégorie des -50 kg, tandis que Massoud Redouane Dris s'est imposé en judo chez les -73 kg. En tennis de table, Mehdi Bouloussa a offert à l'Algérie

un nouveau titre en simple messieurs.

La boxe a également pesé dans le bilan avec cinq médailles, dont trois en argent et deux en bronze. En aviron, Nihid Ben Chaddali a décroché l'argent en skiff poids léger individuel dames, alors que Nadir Harbi a remporté le bronze en taekwondo dans la catégorie des -58 kg.

La raffe a, elle aussi, inscrit son nom au tableau grâce au bronze de Nour El Houda Maïdi, en individuel.

LE FOOTBALL RETROUVE L'OR, 51 ANS APRÈS

Les sports collectifs ont apporté trois médailles à la délégation algérienne, avec un titre qui possède une résonance particulière.

La sélection nationale masculine U21 de football, dirigée par Brahim Hemdani, nommé hier entraîneur de l'équipe nationale A, a remporté l'or après avoir notamment vaincu l'Italie, le Maroc et la Tunisie. Elle a ainsi offert à l'Algérie sa deuxième consécration dans cette discipline aux Jeux méditerranéens. Il aura fallu attendre 51 ans depuis le premier et unique sacre algérien, obtenu lors des JM-1975 à Alger, pour voir le football national monter sur la plus haute marche du podium méditerranéen.

Le handball masculin a, lui, décroché la médaille de bronze, signant ainsi une participation honorable. La surprise est venue du basketball 3x3, une discipline qui ne cesse de se développer. L'équipe algérienne a terminé à la troisième place, devant le Portugal, décrochant ainsi une médaille de bronze et, surtout, une qualification pour la Coupe du monde. Rappelons que l'Algérie est aussi championne d'Afrique dans cette discipline.

UN BILAN QUI DÉPASSE LES CHIFFRES

Engagée dans 27 disciplines, la délégation algérienne comptait 248 athlètes, dont 151 messieurs et 97 dames, avec une moyenne d'âge de 24,7 ans.

Au-delà des 40 médailles et de la 9e place au classement général, Tarente aura surtout permis de mesurer la capacité de plusieurs disciplines à rester compétitives loin du terrain national. De Sedjati à Nemour, de Triki aux frères Touairi, en passant par Dris, Fergat, Bouloussa, Ouikane et les jeunes footballeurs, les performances ont été réparties entre plusieurs générations et plusieurs spécialités.

Après l'exploit collectif réalisé à Oran, en 2022, l'Algérie n'a donc pas seulement cherché à reproduire ses chiffres. À Tarente, elle a établi une nouvelle référence à l'extérieur, avec 40 médailles et 13 titres. Un bilan qui confirme que derrière les grandes performances individuelles, plusieurs disciplines algériennes ont désormais les moyens de peser régulièrement sur la scène méditerranéenne.

G. Salah Eddine

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (ACTE 1 DE LA 1^{re} JOURNÉE)

Démarrage en force de l'O Akbou et de l'ES Ben Aknoun

La première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis lancée jeudi dernier a déjà réservé bien des surprises. A commencer par cet exploit réussi par l'ES Ben Aknoun à Sétif. Les protégés de Mounir Zeghdoud ont, en effet, infligé une première défaite inattendue (0 - 1) à l'ES Sétif sur son terrain devant des gradins bien remplis par ses fidèles. Le but de l'ES Ben Aknoun a été marqué à la 78'. En soirée, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, le nouveau promu, qui y a élu domicile, a été également corrigé par l'Olympique Akbou par (0 - 2), sur deux réalisations signées Toufik Addadi à la 57' sur penalty, puis 90+4'. Vendredi dernier, l'USM Alger a contraint l'USM Khenchela, chez elle, au nul vierge (0 - 0), sans que l'un des deux ne crie au vol. En effet, les deux staffs techniques, que ce soit N'Diaye côté USMA ou Dziri côté USMK, ont qualifié le résultat d'équitable au vu de la physiologie de la partie en

général. Dans la troisième rencontre jouée au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, la JS Kabylie a réussi le plus important, à savoir une première victoire (1 - 0) en recevant le MB Rouissat. Ce qui lui a permis une belle entame, engranger trois premiers points et surtout une chaleureuse réconciliation avec son public. A signaler que deux autres matchs restaient à jouer, hier en soirée, à savoir CR Témouchent qui recevait le CS Constantine et l'ASO Chlef qui accueillait, au stade Boumezrag, le CR Belouizdad. Doit-on rappeler, par ailleurs, que US Biskra - JS Saoura et MC Alger - MC Oran sont reportés au mardi 22 septembre, en raison de l'engagement du champion d'Algérie et du vice-champion en Ligue des champions, dont les matchs aller du premier tour préliminaire coïncident avec le calendrier de cette 1re journée de la Ligue 1.

Djaffar C.

TRANSFERTS

Adem Ounas signe à Al Gharafa du Qatar

L'international algérien Adam Ounas, longtemps pressenti pour une expérience en Ligue, notamment sous les couleurs du MC Alger, a finalement trouvé son bonheur ailleurs. En effet, les pourparlers entre le manager du joueur et la direction du Mouloudia avaient même beaucoup avancé, avant que tout ne s'arrête, les deux parties ayant buté sur l'aspect financier. Finalement, moins d'une semaine après, voilà qu'Adam Ounas a été présenté par le club qatari d'Al Gharafa comme nouveau signataire. L'annonce a été faite, vendredi dernier, par l'équipe qatarie. Âgé de 29 ans, Ounas a signé pour une saison avec option de renouveler le bail à son arrivée à terme. Sur place, Adam ne risque pas d'être dépaycé, puisqu'il retrouvera son ex-coéquipier chez les Verts, Yacine Brahimi. Il faut dire aussi qu'Adam Ounas ne découvrira pas le championnat qatari puisqu'il y évolue depuis un certain temps déjà. Al Gharafa sera son 4e club qatari, après

Al Sadd, Al Saliya et Al Shamal, dont il a déjà porté les couleurs.

MESSOUSSA ATTERRIT AU RFC SÉRAING (D2 BELGE)

Le joueur a constitué la dernière transaction effectuée par le MC Alger lors du dernier mercato clôturé le 31 août dernier. Amine Messoussa, le désormais ex-attaquant du Doyen, avait résilié son contrat au soir même de l'expiration du délai des transferts d'intersaison localement sans signer avec un autre club algérien. Finalement, il savait bien ce qu'il faisait. Vendredi dernier, il a rejoint officiellement le club belge du RFC Seraing engagé dans le championnat local de la Division 2. Après avoir conclu une séparation à l'amiable avec le MC Alger, il a donc rejoint son nouveau club libre de tout engagement. Amine Messoussa a signé au RFC Seraing un contrat d'une année avec option de renouvellement pour une saison supplémentaire.

Djaffar C.

SÉLECTION NATIONALE DE FOOTBALL "A"

BRAHIM HEMDANI SUCCÈDE À PETKOVIC

Le successeur de Vladimir Petkovic à la tête de la sélection nationale première de football est désormais connu. Il s'agit de l'ex-international algérien Brahim Hemdani qui a été propulsé sur le devant de la scène, après sa récente consécration avec la sélection des U21, rentrée la semaine dernière avec la médaille d'or des Jeux méditerranéens de Tarente.

La Fédération algérienne de football a donc fini par trancher sur la question du nouveau sélectionneur national, hier, lors de la réunion de son bureau fédéral qui se penchait sur le sujet. Après plusieurs tergiversations, l'instance fédérale tient donc enfin son technicien qui mènera, du moins dans l'immédiat, la sélection nationale, pressée par les échéances des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique qui pointent déjà du nez. Et ce sera l'ex-international, ancien sociétaire de l'O Marseille et des Glasgow Rangers, Brahim Hemdani. L'option n'est pas des meilleures, au vu du vécu très limité sur le banc du nouveau intronisé, mais elle n'est pas des plus décriées non plus. Le nouveau patron des Verts dispose, en effet,

d'un CV assez étoffé pour prétendre à une telle confiance. Ancien footballeur accompli, il a côtoyé le haut niveau, il n'a jamais rechigné à rejoindre la sélection en tant que joueur professionnel au moment où d'autres faisaient du chi-chi à l'appel, et il a les diplômes qu'il faut, avec un UEFA Pro s'il vous plaît en poche. Pas de problème de langue non plus, puisqu'il maîtrise, le tamazight, l'arabe, le français et l'anglais. Et cerise sur le gâteau, il vient d'offrir à l'Algérie sa deuxième

médaille d'or aux Jeux méditerranéens, après 51 ans de disette. En fait, si sa désignation à la tête des U21 pour ce dernier tournoi de Tarente, en Italie, était un test, Brahim Hemdani l'a réussi avec fracas. A défaut, Hemdani est comme tombé du ciel au bon moment pour offrir la solution propice à la FAF qui semble avoir eu beaucoup de mal à dénicher un sélectionneur. En effet, dire que l'ex-international était la piste privilégiée de la FAF, il y a quelques jours, serait vraiment un gros mensonge, car il était de notoriété publique que la fédération algérienne était sur plusieurs options de sélectionneurs étrangers qui ont fini par se refroidir l'une après l'autre.

ANTAR YAHIA ADJOINT ET SAIB MOUSSA MANAGER GÉNÉRAL

En off, il se dit que la proposition de Brahim Hemdani a été surtout soutenue par le

directeur technique national Ali Moucer. Et face au développement de la situation à son avantage, le président de la FAF, Walid Sadi, qui dans un premier temps a bien fait paraître son penchant pour l'école espagnole, a fini par valider cette option. Nommé dans un premier temps, en juillet dernier, à la tête des U20, Hemdani fut par la suite chargé de mission pour emmener les U21 aux Jeux de Tarente et le voilà désormais au porteur au cap suprême de l'équipe première qui s'apprête à entamer les éliminatoires de la CAN 2027. Il faut dire que son profil de technicien «local», porté par l'ambition, et sa connaissance du vestiaire, rompt de manière flagrante avec cette tendance, jusque-là privilégiée par la FAF, de viser de grands noms sur la scène mondiale, dont la dernière expérience avec Petkovic s'est avérée infructueuse même si le Suisse a atteint les objectifs qui lui ont été fixés. Mais là, c'est une autre histoire. Désormais, c'est donc le retour aux sources avec des légendes bien de chez nous. Car en plus de Hemdani, à ses côtés, il aura deux autres noms, plutôt deux frères de sang, qui ne sont pas à présenter non plus, avec Antar Yahia, le héros d'Oum Dorman comme adjoint, et Moussa Saib, comme manager général de la sélection. Un trio qui fait partie de la crème de l'histoire récente du football algérien, désormais chargé d'ouvrir une nouvelle page pour la balle ronde nationale.

Djaffar Chilab

LIGUE DES CHAMPIONS (MATCH ALLER - 1^{er} TOUR PRÉLIMINAIRE)
ASN NIGELEC - MC ALGER, AUJOURD'HUI À 16H30, À NIAMEY

Le Mouloudia veut assurer en terre nigérienne

Le champion d'Algérie en titre, le MC Alger, lancera sa saison 2026 - 2027, cet après-midi à partir de 16h30 (heure algérienne), dans la capitale nigérienne, Niamey, contre l'ASN Nigelec, dans le cadre du match aller du 1^{er} tour préliminaire de la Ligue des champions.

Le Mouloudia est à pied d'œuvre à Niamey depuis vendredi soir. La délégation du Doyen, emmenée par le président Hadj Redjem, avait rallié la capitale nigérienne à bord d'un vol spécial au départ de l'aéroport international Houari-Boumédiène, en fin de journée. Cinq joueurs n'ont pas été du voyage, à l'indiqué la direction du club. Il s'agit de deux néo-médailleurs d'or aux derniers Jeux méditerranéens, Abdelouahab Satta et Daniel Mahdid, tous deux blessés donc out pour la rencontre d'aujourd'hui, et trois des nouvelles recrues, à savoir le gardien Yacine Gourari, le défenseur Yacine Chaib et l'attaquant jordanien Ali Azayza qui ne peuvent également être de la partie, faute d'avoir été qualifiés pour participer à ce premier tour préliminaire. Mais sinon, les Ramdane, Hammache, Gassi, Khelif, Abdellaoui, Ghezala, Helaimia, Benkhemassa, Zougrana, Boukholda, Abdelkader, Mehdaoui, Benhaoua, Bayazid, Ferhat, Kohli, Nduwumwe, Bouchet, Bangoura, Konaté et Naidji ont tous fait le déplacement et sont d'attaque pour prendre leur place. Côté encadrement, Djamel Benlamri, le désormais ancien manager et porte-parole, ne pouvait également accompagner l'équipe, puisque la direction a officialisé, la veille du départ, la rupture de la relation de travail qui liait les deux parties. A signaler qu'à son arrivée à l'aéroport international Diori Hamani de Niamey, la délégation du MCA a été accueillie par l'ambassadeur d'Algérie au Niger, Ahmed Saadi, accompagné d'autres membres de la représentation diplomatique algérienne. Par la suite, l'équipe a directement rallié l'hôtel Radisson Blu de Niamey, un établissement 5 étoiles situé sur le boulevard de la République, l'un des lieux les plus sûrs et les plus prestigieux de la ville. Selon les premières impressions du coach adjoint du MCA, le Tunisien Karim Delhoum, ce

dernier s'est déclaré satisfait des conditions du séjour. «Tout se passe le plus normalement du monde pour nous. Le voyage, pas du tout fatigant, les conditions d'hébergement sont excellentes, on a ce qu'il faut pour réussir notre mission. Maintenant, le plus important c'est de gagner le jour du match. On le sait, ce ne sera pas facile, c'est notre premier match de la saison, donc il nous faudra faire en sorte pour nous faciliter la mission avec une bonne préparation mentale et physique. Dans ce genre de rencontre, on peut toujours tomber sur une pelouse compliquée, il faudra donc gérer ça, s'acclimater avec la chaleur aussi et peut-être même avec l'arbitrage. Mais on est conscients de tout ça et on est venus pour réussir une victoire et donner de la joie à nos supporters», a confié l'assistant de Khaled Benyahia. Hier, l'équipe devait s'entraîner sur le terrain principal du stade général Seyni Kountché qui abritera la rencontre d'aujourd'hui. L'occasion pour les joueurs de découvrir la surface et surtout pour le staff technique afin de procéder à la mise en place de son onze et à une dernière répétition sur le terrain. C'est du moins ce que prévoit la réglementation. Sauf que le même stade devait abriter, hier, l'autre rencontre continentale du second représentant nigérien, l'AS ZAM et l'ASKO du Togo. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, c'est donc le grand jour de cette première explication entre les deux champions du Niger et d'Algérie. Et le Mouloudia, ambitieux, ne devra tout de même pas céder à un excès de confiance qui pourrait lui jouer un mauvais tour. Car, en face, Issa Mai Dikouma, l'entraîneur de l'ASN Nigelec, ne cache pas qu'il mise sur une victoire confortable pour envisager plus sereinement la manche retour à Alger. «Nous avons renforcé l'équipe à tous les niveaux, avec deux joueurs expatriés et deux internationaux nigériens locaux, sans oublier les jeunes issus de la pépinière. Notre objectif est clair : gagner de manière confortable à Niamey et aller nous imposer aussi en Algérie. Nous en avons les moyens, car nous avons désormais l'expérience de la compétition», a-t-il déclaré en conférence d'avant-match.

LA JS SAOURA PREND UNE PETITE OPTION (1 - 0) SUR LE HOROYA AC DE CONAKRY À ORAN

Toujours dans le cadre du match aller de ce premier tour préliminaire de la Ligue des champions, le second représentant algérien, la JS Saoura, s'est imposé face au Horoya AC de Conakry de Guinée sur le score de 1 à 0, vendredi dernier, au stade Miloud-Hadefi d'Oran. L'unique but de la rencontre a été inscrit, en première période, par Oussama Bentaleb peu avant la pause, à la 43^e de jeu. Evoluant loin de son stade fétiche de Béchar, non homologué par la CAF, et partant privée de ses supporters qui ne pouvaient faire le déplacement en nombre jusqu'à Oran, la JS Saoura a néanmoins réussi l'essentiel lors de cette manche aller en l'emportant, de plus sans encaisser le moindre but. Les sudistes devront cependant rester vigilants et surtout mobilisés pour confirmer ce résultat lors du match retour, prévu dans une semaine à Conakry, en Guinée. S'exprimant en fin de rencontre, le coach de la JSS, Lotfi Boudraâ, s'est dit satisfait du résultat même s'il ne s'est pas réjoui plus que ça de la prestation de son équipe. «En première mi-temps, on pouvait marquer plus que ce but réussi, mais on n'y est pas parvenu malgré les nombreuses occasions qu'on s'est créées. En seconde mi-temps, on a accusé un peu le rythme, c'est notre premier match officiel, au moment où l'adversaire s'est présenté plus compétitif que nous. Le terrain nous a quelque peu aussi handicapé puisque c'était à nous de faire le jeu. On a dû aussi faire avec des remplacements imposés, ce qui nous a contrariés pour poursuivre une bonne animation de jeu. Mais disons que notre victoire est méritée malgré notre prestation moyenne. Les joueurs ont fait le nécessaire et ils sont à féliciter. Maintenant, ce n'est qu'une mi-temps de jouée, il nous faudra travailler plus et nous surpasser en Guinée pour revenir avec la qualification.»

Djaffar Chilab



PARIS - Quelque 540.000 hectares ont brûlé en Europe, depuis la mi-juin dernier, à la suite de plus de 1.000 incendies, selon les données satellites du système européen Effis.

JAKARTA - L'Indonésie a envoyé des milliers de secouristes pour lutter contre les feux de forêt dans certaines parties de Bornéo et de Sumatra, a déclaré vendredi dernier un porte-parole de l'agence de gestion des catastrophes.

ISLAMABAD - Quarante-huit (48) terroristes ont été éliminés au cours des dernières 72 heures lors d'opérations menées dans la province du Baloutchistan, au sud-ouest du Pakistan, a annoncé vendredi dernier l'armée.

MADRID - Une température de 45,7 °C a été relevée, jeudi dernier, à El Granado, en Andalousie, dans l'extrême sud-ouest de l'Espagne, soit la plus élevée enregistrée depuis le début de l'année dans le pays, a annoncé vendredi l'agence météorologique (Aemet).

PÉKIN - Le bilan de la crue dévastatrice survenue le 26 août dernier à la frontière entre la Chine et le Népal est passé le 21 à 31 morts côté chinois, a annoncé vendredi dernier la presse officielle chinoise, tandis que 531 personnes sont toujours portées disparues contre 541 précédemment.

GUINÉE-BISSAU - Les résultats définitifs d'un référendum constitutionnel, organisé fin août en Guinée-Bissau, confirment la victoire du "oui" au passage à un régime présidentiel fort, a annoncé la Commission nationale électorale (CNE).

INCENDIES DE FORÊT L'EUROPE FACE À UN ÉTÉ HORS NORMES



L'ESPAGNE EN PREMIÈRE LIGNE

L'Espagne concentre, à elle seule, une part considérable des dégâts. Au 2 septembre, 295.720 hectares y avaient brûlé, soit environ 46 % du total enregistré dans l'Union européenne. La France a également connu une saison particulièrement sévère, avec plus de 96.000 hectares détruits au 26 août. Les incendies y ont aussi entraîné d'importantes émissions de carbone. L'Italie, le Portugal et la Grèce ont, eux aussi, été fortement touchés. Mais l'un des faits marquants de cette saison réside dans l'extension du risque à des régions moins habituées aux incendies de grande ampleur. En Belgique, un important feu a notamment touché les Hautes Fagnes, considéré comme le plus important incendie de forêt jamais enregistré dans cette région. Le risque ne concerne donc plus uniquement l'arc méditerranéen. Une partie beaucoup plus large du territoire européen est désormais exposée à des feux intenses, alors même que les infrastructures et les moyens de prévention n'ont pas toujours été conçus pour une telle évolution.

LE COCKTAIL CHALEUR-SÉCHERESSE

Cette multiplication des incendies intervient dans un contexte météorologique particulièrement favorable à leur propagation. Le déficit prolongé de précipitations a asséché les sols et la végétation, tandis que plusieurs épisodes de chaleur extrême ont encore aggravé la situation. Le Centre commun de recherche de la Commission européenne souligne que la sécheresse et les températures élevées ont renforcé le danger dans de nombreuses régions. La faiblesse des débits de plusieurs cours d'eau et l'assèchement des sols témoignent également de l'ampleur du déficit hydrique observé sur le continent. Dans ces conditions, les forêts et les espaces ruraux deviennent plus vulnérables. Une fois déclenché, un incendie peut se propager rapidement, compliquant le travail des pompiers et augmentant les risques pour les populations. Le changement climatique constitue un facteur aggravant. La hausse des températures ne déclenche pas directement chaque feu, mais elle favorise des périodes de chaleur et de sécheresse plus longues, créant des conditions propices à des

incendies plus rapides, plus intenses et plus difficiles à maîtriser.

DE L'URGENCE À LA PRÉVENTION

Face à cette situation, l'Union européenne a renforcé ses moyens de lutte. Des centaines de pompiers issus de plusieurs pays sont mobilisés, tandis que des avions et des hélicoptères spécialisés sont déployés dans les zones les plus exposées. Cette coopération est devenue indispensable, alors que les incendies dépassent les frontières. Mais la répétition de saisons particulièrement chaudes et sèches montre aussi les limites d'une réponse reposant principalement sur l'intervention, une fois le feu déclaré. La prévention devient donc centrale : entretien des forêts, gestion des espaces ruraux, surveillance des zones à risque, systèmes d'alerte précoce et renforcement des moyens locaux doivent désormais accompagner les dispositifs d'urgence. Les satellites jouent également un rôle croissant dans la détection et le suivi des foyers. Car les conséquences dépassent largement les hectares brûlés. Les incendies affectent les populations, la biodiversité, la qualité de l'air et les écosystèmes, tout en libérant d'importantes quantités de carbone. L'été 2026 apparaît ainsi comme un nouvel avertissement pour l'Europe. L'enjeu n'est plus seulement de mieux éteindre les incendies, mais de préparer les territoires à un climat où les conditions favorables aux feux deviennent plus fréquentes et plus difficiles à contenir.

G. Salah Eddine

AGRESSION SIONISTE PLUS DE 70 % DU PATRIMOINE CULTUREL DE GHAZA DÉTRUIT OU ENDOMMAGÉ

L'occupation sioniste a détruit ou endommagé plus de 70 % du patrimoine culturel de la bande de Gaza, alerte une ONG palestinienne, affirmant que cette "dévastation culturelle" affaiblit les liens de la société palestinienne avec son passé et, par conséquent, sa capacité à se relever. Un nouveau rapport du centre Al Mezan pour les droits humains souligne que moins d'un tiers des sites historiques et culturels de Gaza est encore intact, après bientôt trois ans de guerre génocidaire menée par l'occupant sioniste. Plus de 70% des sites historiques et culturels sont concernés par ces destructions. Parmi eux, la moitié ont été entièrement détruits, 30 % gravement endommagés et 15% légèrement endommagés. 72% des sites concernés se situaient dans la ville de Gaza, qui abritait une forte concentration de sites archéologiques classés. Il s'agit notamment de lieux de culte, de cimetières, de demeures historiques, de marchés traditionnels, de sites archéologiques, de musées, de bibliothèques et d'établissements d'enseignement historiques. Ce sont au total 226 sites recensés par Al Mezan qui ont été détruits, totalement ou partiellement, entre le 7 octobre 2023 et le 31 décembre 2025.

Un bilan qui pourrait être bien plus grave, avertit l'organisation, qui souligne ne pas avoir pu accéder à 63 sites historiques potentiellement affectés situés par-delà la "ligne jaune" dans la zone maintenue sous contrôle militaire sioniste depuis octobre 2025. "Les forces d'occupation menant manifestement des bombardements et des explosions de grande ampleur dans la zone jaune, l'étendue des dégâts causés aux sites y est probablement encore plus importante à l'heure actuelle", précise Al Mezan. Dans le rapport de 37 pages publié récemment, l'ONG dénonce des destructions systématiques qui ne relèvent pas de dommages collatéraux, mais bien d'une volonté sioniste de porter un préjudice durable au peuple palestinien dans ce qui en constitue l'essence même, sa singularité et sa capacité de se reconstruire. Les conclusions du rapport, qui s'appuie sur des données recueillies auprès d'institutions locales et vérifiées au cours de visites indépendantes et d'entretiens, sont sans appel. Elles soulignent un schéma bien précis d'attaques sionistes ciblant les sites historiques. Dans un premier temps, les forces sionistes ont "bombardé les bâtiments environnants, causant des dégâts plus ou moins importants aux sites patrimoniaux situés

à proximité. Cette étape a été suivie par le ciblage délibéré et direct de sites archéologiques et historiques emblématiques. Par la suite, après avoir mené des incursions terrestres à travers la bande de Gaza, elles ont commencé à raser et à ensevelir ces sites, puis ont rasé des quartiers historiques entiers, en particulier dans la ville de Gaza", affirme l'ONG. Outre ces destructions volontaires et disproportionnées, Al Mezan souligne le pillage systématique de ces sites, signalant de nombreux objets volés parmi lesquels des horloges, des pierres précieuses, des morceaux de marbre, des statues, des pierres sculptées, des colonnes antiques et d'autres éléments architecturaux. Les sites concernés se trouvaient dans des zones entièrement contrôlées par les forces sionistes au moment des vols, précise le rapport. Si le centre Al Mezan a choisi de se concentrer sur les destructions causées aux bâtiments et sites culturels, c'est que ces derniers comportent une composante fondamentale de l'identité et de la mémoire collective. "Il s'agit d'une méthode génocidaire qui contribue à l'effacement d'un peuple. L'impact d'une telle attaque sur le patrimoine est multiple et profond", souligne l'ONG.